

Réf: Dossier 301153

Avis de constitution

SOCIETE « LIGHT INDUSTRIE INTER »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE, Lot 197,
Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LIGHT INDUSTRIE INTER »

Objet :

- > Entretien industriel
- > Contrôle industriel
- > Electricité industriel
- > Instrumentation
- > Vente de matériel industriel

Et pour la réalisation de l'obi et social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE, Lot 197,
Ilot 21

Dirigeant(s) M COULIBALY MALICK KAGAHILA GAOUSSOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01623 du 15/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20790/GTCA/RC/2024 du 15/04/2024

